



Assemblée générale

Distr. générale
11 janvier 2011

Soixante-cinquième session
Point 162 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 8 décembre 2010

[sur la base du rapport de la Première Commission (A/65/536)]

65/93. Suivi de la Réunion de haut niveau du 24 septembre 2010 destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement

L'Assemblée générale,

Réaffirmant l'importance du désarmement pour renforcer la sécurité mondiale et favoriser la stabilité internationale,

Reconnaissant que la volonté politique de faire progresser le désarmement s'est renforcée au cours des dernières années et que le climat politique international est propice à un désarmement multilatéral et se rapproche de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires,

Exprimant, toutefois, sa profonde inquiétude face à la situation actuelle du mécanisme pour le désarmement, notamment l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence du désarmement depuis plus de dix ans, et insistant sur la nécessité de redoubler d'efforts pour faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement,

Saluant les efforts des États Membres pour faire avancer le désarmement multilatéral et l'appui que le Secrétaire général a apporté à ceux-ci, et prenant note de l'intention d'assurer le suivi de la Réunion de haut niveau destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement, qui s'est tenue à New York le 24 septembre 2010,

Se fondant sur la Charte des Nations Unies, notamment sur l'Article 11 du Chapitre IV relatif aux fonctions et pouvoirs de l'Assemblée générale en matière de désarmement,

1. *Se félicite* de l'occasion fournie par la Réunion de haut niveau destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement, convoquée à New York sur l'initiative du Secrétaire général le 24 septembre 2010, de répondre à la nécessité de stimuler les efforts en faveur du désarmement au niveau multilatéral ;

2. *Exprime sa satisfaction* concernant la participation des ministres des affaires étrangères et d'autres hauts responsables à la Réunion de haut niveau, et



met l'accent sur l'urgente nécessité de revitaliser le travail des organismes chargés du désarmement multilatéral et de faire progresser les négociations à ce sujet ;

3. *Accueille favorablement* les suggestions des États Membres et du Secrétaire général visant à revitaliser le mécanisme de désarmement multilatéral ;

4. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-sixième session une question intitulée « Revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement ».

*60^e séance plénière
8 décembre 2010*